

Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette
2 avril 2013 - 19h
Collège Sonia Delaunay - 14 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris

Réunion animée par Jérôme Amory, Délégué du Maire pour le quartier Bassin de la Villette



ORDRE DU JOUR

- **Echanges avec François DAGNAUD, Maire du 19e**
- **Parcours scolaire et réussite éducative sur le Bassin de la Villette**, l'exemple du projet « Bien-être au collège », en présence des chefs d'établissement du collège Sonia Delaunay et de l'école élémentaire Pierre Girard

ECHANGES AVEC FRANÇOIS DAGNAUD, MAIRE DU 19^{ÈME}

Après la démission de Roger MADEC, François DAGNAUD a été élu Maire du 19^{ème} arrondissement lors du Conseil d'Arrondissement du 4 février 2013. Il a été Premier adjoint au Maire du 19^{ème} et Adjoint de Bertrand DELANOE, Maire de Paris, durant près de 10 ans.

Il se rend aujourd'hui dans les différents Conseils de quartier afin de se présenter. François DAGNAUD considère en effet qu'échanger avec les habitants est une source d'inspiration pour l'action municipale et que le Conseil de quartier représente un outil extrêmement important qui permet de faire émerger des projets, des difficultés et de nouer un dialogue. Il estime par ailleurs que c'est dans les quartiers que s'écrit le devenir de Paris et que la situation géographique du 19^{ème} le place au cœur de la future métropole.

François DAGNAUD remercie le collège Sonia Delaunay d'accueillir cette réunion sur la scolarité dans le 19^{ème}, et regrette la tentation de nombreux parents de contourner la carte scolaire. Il évoque la situation du collège Claude Chappe, qui était connu comme le collège à éviter et est devenu le collège de référence après un important travail de valorisation des actions, amenant certains parents à demander des dérogations pour y scolariser leurs enfants. François DAGNAUD évoque également le cas du lycée Bergson et salue l'engagement de l'équipe pédagogique de cet établissement qui a la particularité d'accueillir tous les élèves sans distinction. Ce choix pèse sur les statistiques de réussite au bac, mais présente une démarche exemplaire et inestimable pour nombre d'élèves.

François DAGNAUD fait également le point sur la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) qui sera abordé lors de la prochaine réunion du Conseil de quartier. Le quartier Bassin de la Villette a grandement bénéficié de la rénovation dont il a fait l'objet, mais il reste néanmoins certaines difficultés, notamment la question de la toxicomanie aux alentours de Stalingrad. Afin de permettre à ces personnes de sortir de la dépendance et de les accompagner, la Mairie a demandé au Ministre de créer une ZSP, devenant ainsi l'un des précurseurs de cette démarche. Les réseaux de trafic s'adaptant en permanence, il est en effet nécessaire d'agir à la source, avec un dispositif à la fois visible et invisible, pouvant faire preuve de souplesse et d'adaptabilité en temps réel selon les situations. Ce dispositif permet une articulation harmonieuse entre les services de la police, de la justice, et les services sociaux et municipaux.

François DAGNAUD exprime enfin sa volonté d'être un Maire accessible, ouvert au dialogue et à la disposition des habitants. Il rappelle également que les Rencontres de la Vie Locale auront lieu du 22 au 24 avril prochain, permettant notamment de réinterroger les outils au service de la démocratie et de réfléchir à la manière de mieux impliquer les jeunes.

Questions/commentaires

J'habite au 1, quai de Seine. L'action policière dans le cadre de la ZSP a eu pour effet de ramener les toxicomanes devant chez moi, que comptez-vous faire ?

La présence policière entraîne nécessairement des reports, et les effectifs s'y adaptent en permanence. Il est donc utile de nous le signaler afin que nous puissions intégrer les nouvelles données. Ces reports sont forcément pénibles, mais il faut laisser du temps pour que le dispositif porte pleinement ses fruits. Le dispositif a débuté le 13 février dernier, et le travail ne se fera pas en 3 mois. Par ailleurs les toxicomanes sont des personnes en grande souffrance, et un accompagnement social et sanitaire complète l'action policière.

Mon parking situé vers la rue Tandou n'est pas sécurisé, ma voiture a été abîmée, que pouvez-vous faire ?

Il faut que vous nous communiquiez l'adresse exacte et nous pourrons faire suivre votre demande au bailleur concerné, qui doit être la RIVP. Vous pouvez également vous adresser à eux directement.

Les petits syndic n'ayant pas les moyens de lutter contre les géants comme Foncia, il serait bon de créer des formations à destination des petits propriétaires. La Mairie peut-elle s'en charger ?

L'idée est très bonne, mais elle n'est pas du ressort de la Mairie. Il vous faudrait créer une association que la Mairie pourrait éventuellement soutenir. La Ville met à disposition des Points d'Accès au Droit (PAD) qui permettent d'obtenir des conseils en cas de difficulté.

A quelle fréquence ont lieu les élagages des arbres ?

Il faut nous faire parvenir une demande précise et nous demanderons aux services de la Ville d'intervenir.

Je souhaite remercier la Mairie pour avoir réagi si rapidement pour ôter les tags homophobes qui lui avaient été signalés. Il peut y avoir un débat républicain sur le sujet du mariage entre personnes du même sexe, mais ce débat doit s'inscrire dans le respect du code pénal.

Sitôt informée de la situation, la Mairie a demandé une intervention et a également porté plainte.

Les pique-niques aux beaux jours sur les quais engendrent beaucoup de nuisances (déchets, tapage nocturne). Que pouvez-vous faire ?

Les pique-niques font partie des usages tout à fait positifs, car c'est une manière de se réapproprier la ville. Nous avons mis en place un dispositif estival pour collecter les déchets qui augmentent considérablement durant cette période. Les agents passent plus souvent, des panneaux de sensibilisation sont installés. En ce qui concerne le tapage nocturne, qui est en effet insupportable et interdit, seule la police peut intervenir. La ZSP, qui fera son 1^{er} été pourra peut-être permettre d'améliorer la situation.

PARCOURS SCOLAIRE ET REUSSITE EDUCATIVE SUR LE BASSIN DE LA VILLETTE

L'objectif de ce débat est de mettre en valeur la richesse des établissements scolaires. Le travail effectué par l'école Pierre Girard et le collègue Sonia Delaunay est un exemple de bonne pratique.

La présentation est animée par Eric ADJEMIAN, membre du groupe d'animation du Conseil de quartier Bassin de la Villette, en présence de :

- Christian GARCIA, principal du collège Sonia Delaunay
- Mme DEVILLERS, directrice de l'école Pierre Girard
- M. LACROIX, enseignant en CM2 à l'école Pierre Girard
- Jean-Pierre FOURNIER, coordonateur du Réseau de Réussite Scolaire du collège Aimé Césaire

- Florence TIRARD-COLLET, Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

L'école Pierre Girard a souhaité aménager au mieux le temps de passage entre le CM2 et la 6^{ème}. 50% des élèves vont au collège Sonia Delaunay, et 50% au collège Edouard Pailleron. L'objectif est de rassurer les enfants et leurs familles. L'établissement a été sollicité par la MGEN pour mettre en place le projet « Bien-être », en lien avec le collège Sonia Delaunay dont les élèves et l'équipe pédagogique souffrent d'une image écornée. La MGEN et d'autres partenaires ont lancé une réflexion sur le bien-être dans le domaine scolaire, afin de favoriser et améliorer le bien-être en travaillant sur l'estime de soi. Le projet est mis en place pour la première année. Le but est ensuite d'étendre le dispositif.

Le dispositif est mis en place en plusieurs phases : une phase d'étude a été suivie d'une phase de formation. Cette phase s'achèvera en juin et le dispositif proprement dit interviendra dès la rentrée 2013.

Une réflexion est engagée afin qu'une 3^{ème} école, anciennement classée en Zone d'Education Prioritaire (ZEP), entre également dans le dispositif. Le dispositif ZEP n'existe plus mais cette appellation est restée. Il s'agit de mettre à disposition de ces écoles des moyens à la mesure des problèmes, ce qui permet de mieux faire fonctionner ensemble les collèges et les primaires. La manière d'apprendre étant différente, le passage est plus difficile pour les élèves moins sûrs d'eux. Le bien-être est en effet un pré-requis à l'apprentissage. Il existe des exercices très simples pour favoriser le bien-être, par exemple demander aux enfants à leur arrivée en classe comment ils se sentent. L'exercice prend 15 min de temps et se révèle très efficace.

Le lien entre l'élémentaire et le collège ne tombe pas sous le sens, il y a une vraie rupture, avec une méconnaissance des enseignants du primaire et inversement pour les enseignants du collège. Cette rupture est nécessaire et permet, si elle est bien accompagnée, de faire la transition. Celle-ci se fait plus facilement quand les élèves connaissent déjà le collège où ils vont aller dès le CM1. La FCPE travaille beaucoup sur l'image des établissements de quartier et sur les stratégies d'évitements qui en découlent.

Questions/commentaires

Quelle est la place de la médecine scolaire ?

Elle est très performante, le travail est de qualité même si les médecins souhaiteraient.

Peut-on organiser des rencontres sportives entre primaire et collège ?

Les rencontres sportives risqueraient au contraire d'aiguiser l'esprit de compétition et les forces physiques ne seraient pas équivalentes... Mais les élèves font de la philosophie en CM2 grâce à un enseignant de Sonia Delaunay qui vient faire des ateliers.

Quelle est la participation des parents au dispositif ?

Les parents ont été sollicités par le biais d'entretiens et ont été invités à la restitution du travail d'enquête. Il s'agit maintenant de les associer de manière plus systématique au dispositif.

Ce même travail a-t-il été effectué du côté de l'école primaire ?

On cherche à connaître l'image que se font les enfants du collège. Beaucoup de familles reviennent vers les parents de CM1/CM2 pour leur dire que le collège est très bien et que la transition se passe sans heurts, ce qui rassure les parents d'élèves du primaire.

La notion de bien-être comprend-elle la question de la lutte contre les discriminations ?

Valoriser le bien-être et l'estime de soi induit la question du vivre ensemble et donc de la lutte contre les discriminations.

Existe-il un dispositif de ce type entre la maternelle et la primaire ?

La transition est établie depuis longtemps. Il existe des rencontres, des échanges, et les enfants viennent visiter l'école.

La réforme des rythmes scolaires laisse de côté les collégiens, c'est dommage, car ils sont encore très jeunes à cette période.

Le gouvernement a évoqué la possibilité de mener une réflexion spécifique sur le collège.

Comment améliorer la réussite au brevet en 3ème ?

Le collège propose 2 brevets blancs dont les épreuves sont élaborées par l'équipe pédagogique et les copies corrigées par un autre professeur. Cette année, une épreuve orale a été ajoutée et permet de donner des conseils sur la prise de parole. Il faut savoir que 25% des élèves arrivent en 3^{ème} avec un retard d'un an. 50% des familles sont défavorisées et notre système demandant beaucoup de travail personnel, les élèves ne bénéficient pas tous du même appui. L'établissement possède une classe d'accueil pour les élèves non francophones. Ils sont ensuite intégrés dans d'autres classes dès que cela est possible.

Prenez-vous des mesures particulières pour les élèves en difficulté ?

En ZEP, la qualité de la prise en charge est souvent bien meilleure, tout simplement parce que le professeur doit s'adapter s'il veut pouvoir travailler avec sa classe. Les niveaux sont très hétérogènes, ce qui oblige à être créatif et inventif. Il existe un programme d'aide spécifique, appelé « dispositif de socialisation et d'apprentissage » (DSA). Les professeurs principaux identifient les élèves les plus fragiles et travaillent avec eux et leurs familles pour les intégrer dans le dispositif DSA, sur la base du volontariat. Ils participent alors à des ateliers thématiques : Comment apprendre ? Comment appréhender une langue étrangère ? Comment travailler sur tel ou tel aspect de la lecture ou de l'écriture ? La séance du vendredi est consacrée au bilan de la semaine.

Mes petits-enfants sont en ZEP et très heureux, je suis très satisfaite du travail des enseignants. Donnez-vous une liste des associations qui peuvent apporter leur aide aux enfants en difficulté ?

L'établissement travaille avec de nombreux partenaires (céramistes, réalisateurs, associations...) qui sont volontaires et portent des projets. La Mairie finance certains projets, notamment culturels. Les moyens et les projets ne manquent pas.

DIVERS

Les kiosqu'omadares reviennent un dimanche sur deux à partir du 7 avril 2013. Portés par le Conseil de quartier Bassin de la Villette, les rendez-vous du kiosqu'omadaire animent le kiosque de la place de Bitche un dimanche sur deux de 16h à 18h, et permettent à des structures locales de venir présenter leur savoir-faire et leurs projets.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

